

PROG'RAM

Janvier à Avril 2019



Communauté de Communes



NORMANDIE
SERVICES DE SOINS
ET D'ACCOMPAGNEMENT
MUTUALISTES

*Les RAM de la Communauté de Communes
Seules, Terre et Mer*

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Côté Mer





3 Rue Jean Michel - Cully
14480 MOULINS EN BESSIN

09.79.71.00.68

06.58.67.23.02

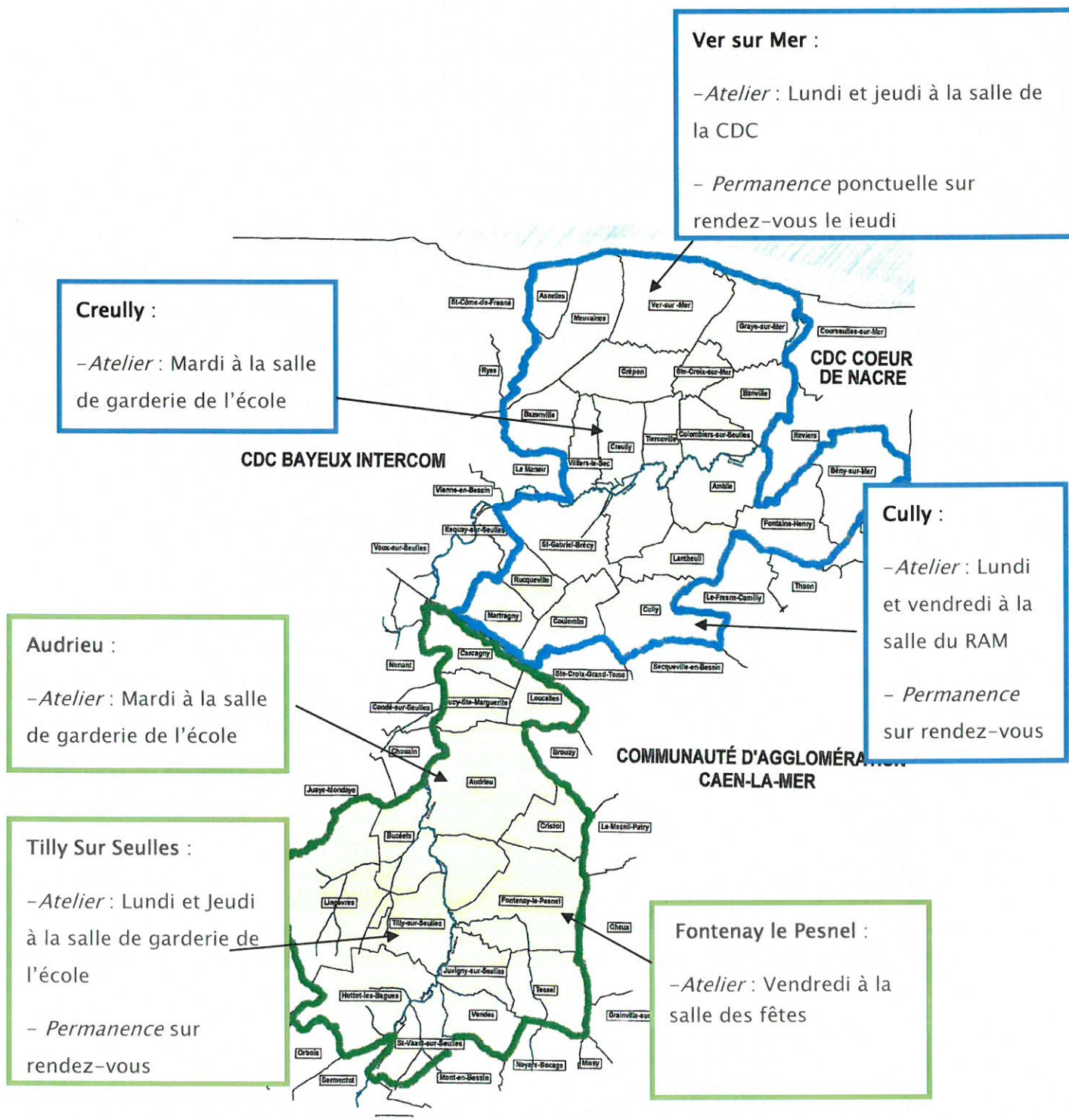
ram.stm-mer@mfn-ssam.fr

Accueil sur rendez-vous:

-  Mardi de 13h30 à 18h30
-  Jeudi de 13h30 à 17h00
-  Vendredi de 13h30 à 15h30
-  Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris



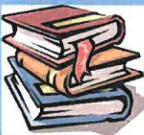

La nouvelle organisation des RAM de la CDC Seules Terre et Mer




Programme de Mars

Inscriptions à partir du 18 février

Vendredi 1er	Cully	Petit escargot
Samedi 2	<p>Séance « Tous à l'eau ! » (Pour les enfants entre 6 mois et 4 ans accompagnés de leurs parents)</p> <p>De 9h45 à 10h15: l'accès au bassin sera réservé aux enfants se baignant pour la première fois De 10h15 à 11h15: le bassin sera ouvert aux enfants plus grands</p>	
Lundi 4	Ver sur Mer	<p>Qui suis-je ?</p> 
Mardi 5	Creully	
Mardi 5	<p>Soirée psychomotricité : « Connaître le développement psychomoteur de l'enfant, afin de mieux répondre à ses besoins »</p> <p>Intervention de Blandine de Goussencourt RDV dans les locaux du RAM à Cully, à 20h15</p>	
Jeudi 7	Ver sur Mer	Inter-relais avec le RAM Ribambelle
Vendredi 8	Cully	Qui suis-je ?
Mardi 12 	Creully	<p>Eveil musical</p> <p>2 groupes : 9h30/10h30 ou 10h30/11h30</p>
Jeudi 14 	Ver sur Mer	<p>Eveil musical</p> <p>2 groupes : 9h15/10h15 ou 10h15/11h15</p>
Vendredi 15 	Cully	<p>Eveil musical</p> <p>2 groupes : 9h30/10h30 ou 10h30/11h30</p>

Jeudi 21	Cully	Tapis Ludisaisons : Parcours ludique et sensoriel pour les enfants de 0/3 ans. Un tapis d'éveil grandeur nature de 30m2 truffé de petites surprises (<i>instruments de musique, objets insolites</i>) autour du thème des 4 saisons. 3 créneaux : 9h/9h45 ou 9h45/10h30 ou 10h30/11h15
Vendredi 22		
Samedi 23		
Lundi 25 	Séance bébés lecteurs Médiathèque de Creully RDV à 9h30	
Mardi 26	Creully	Transvasement 
Jeudi 28	Ver sur Mer	
Vendredi 29	Cully	
Samedi 30	Cully	Formation « SST », dans les locaux du RAM



Programme d'Avril
Inscriptions à partir du 20 mars

Lundi 1er	Cully	Peinture magique 
Mardi 2	Creully	
Jeudi 4	Ver sur Mer	
Vendredi 5	Cully	
Samedi 6	Cully	Formation « SST », dans les locaux du RAM
Jeudi 11	Rencontre avec le Centre de Loisirs de Creully RDV à 9h30	

Vacances scolaires du 8 au 21 avril

Programme de Février

Inscriptions à partir du 20 janvier

Vendredi 1er	Cully	Motricité
Samedi 2	Cully	Formation « Recyclage SST », dans les locaux du RAM
Lundi 4	Cully	C'est l'heure des crêpes... 
Mardi 5	Creully	
Jeudi 7	Ver sur Mer	
Vendredi 8	Cully	
Jeudi 14	Rencontre avec le Centre de Loisirs de Creully RDV à 9h30	
Lundi 25	Séance bébés lecteurs Médiathèque de Creully RDV à 9h30	
Mardi 26	Creully	Petit escargot 
Jeudi 28	Ver sur Mer	

Vacances scolaires du 11 au 24 février



Pour un futur atelier au mois de mai, nous avons besoin de bouteilles en verre d'un litre avec leur bouchon (une par enfant).
Merci de les apporter dès que vous en avez !

Programme de Janvier

Inscriptions à partir du 1er janvier

Mardi 15	Creully	Bonne année !! 
Jeudi 17	Ver sur Mer	
Vendredi 18 	Cully	Eveil musical 2 groupes : 9h30/10h30 ou 10h30/11h30
Lundi 21 	Séance bébés lecteurs Médiathèque de Creully RDV à 9h30	
Mardi 22 	Creully	Eveil musical 2 groupes : 9h30/10h30 ou 10h30/11h30
Mardi 22	Soirée « Autour d'un café et d'une part de galette ! » : échanges de pratiques RDV à la Maison des Ados de la Seulles (MAS) de Tilly sur Seulles, à 20h15	
Jeudi 24	Ver sur Mer	Motricité
Vendredi 25	Cully	Bonne année !!
Lundi 28	Ver sur Mer	Motricité 
Mardi 29	Creully	
Jeudi 31 	Ver sur Mer	Eveil musical 2 groupes : 9h15/10h15 ou 10h15/11h15

Le RAM

Horaires et lieux des ateliers d'éveil :

Creully : le mardi de 9h30 à 11h30, garderie de l'école

Ver sur Mer : le lundi (en alternance avec Cully) et le jeudi de 9h15 à 11h15, salle du RAM (ancienne salle de la CDC)

Cully : le lundi (en alternance avec Ver sur Mer) et le vendredi de 9h30 à 11h30, bureau du RAM (ancienne école)

Horaires et lieux des permanences (uniquement sur RDV) :

Le mardi de 13h30 à 18h30 : siège du RAM à Cully

Le jeudi de 13h30 à 17h : siège du RAM à Cully. Possibilité d'une permanence ponctuelle à Ver sur Mer sur rendez-vous.

Le vendredi de 13h30 à 15h30 : siège du RAM à Cully

Les matinées d'éveil

Ces matinées sont gratuites, ouvertes aux enfants, aux assistantes maternelles agréées de la Communauté de Communes Seules, Terre et Mer, aux gardes à domicile et aux parents employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

Lors de ces ateliers, les enfants peuvent partager, créer, évoluer dans un cadre sécurisant et contenant en présence des adultes qui les accompagnent.

Le but de ces moments partagés est de permettre aux enfants, dans une dimension de plaisir, de vivre ou revivre des expériences, de favoriser l'autonomie, de faire des apprentissages.

Les assistantes maternelles ont aussi la possibilité d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, de rencontrer d'autres collègues et ainsi rompre l'isolement lié à la profession.

A noter :

- ◆ Vous devez **obligatoirement** vous inscrire à toutes les actions proposées par le **RAM** (matinées d'éveil, partenariat avec médiathèque, soirées/réunions thématiques,...)
- ◆ Une autorisation parentale obligatoire est à remplir et signer par les parents employeurs pour pouvoir participer aux matinées d'éveil
- ◆ Les assistantes maternelles doivent signer et rendre à l'animatrice l'attestation d'engagement pour pouvoir participer aux matinées d'éveil et recevoir des informations du RAM. Cette attestation signifie qu'elles s'engagent à respecter le règlement de fonctionnement du RAM
- ◆ Pour les matinées d'éveil, pensez à apporter des chaussons pour vous et les enfants, et prévoir une tenue peu fragile

Il faudra un minimum de 3 adultes et 3 enfants pour que l'activité prévue (atelier, sortie,...) ait bien lieu.

Le programme d'activités peut être modifié en fonction des actions sur lesquelles l'animatrice est amenée à participer.